

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[PARCOURS 1 - Consulter le corpus des recueils collectifs de poésies françaises du XVI^e siècle apparentés au *Trésor des joyeuses inventions*](#)[Collection](#)[ŒUVRE : Courtisan amoureux](#)[Collection](#)[Édition : 1582 - Courtisan amoureux - Rigaud](#)[Item](#)[\[1582_Courtisanamoureux_Rigaud\]](#) 227 Un Commissaire de certaine province

[1582_Courtisanamoureux_Rigaud] 227 Un Commissaire de certaine province

Présentation générale du poème

Titre de la pièce D'un Commissaire Larron approuvé lequel par son commandement faut qu'il satisface à ceux qu'il a desrobé.

Incipit non modernisé Un commissaire de certaine province

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Présentation de l'exemplaire

Formatin-16

Date 1582

Lien vers la notice du catalogue de la bibliothèque où est conservé l'exemplaire <https://bibliotheque.versailles.fr/detail-d-une-notice/notice/944952586-7809>

Type de numérisation Numérisation totale

Emplacement du poème

Rang dans le recueil n° 227

Foliotation E8v, F1r

Présentation typo-iconographique Pas d'illustration

Informations sur la notice

Contributeur(s) Campanini, Magda

Éditeur Équipe Joyeuses inventions ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Mentions légales

- Fiche : Équipe Joyeuses inventions ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Image(s) : Le Courtisan amoureux, 1552, © Bibliothèque municipale de Versailles Goujet in-12 83

Notice créée par [Équipe Joyeuses Inventions](#) Notice créée le 27/03/2019 Dernière modification le 04/11/2021

A demander quasi pour le reprendre
 Pour qu'elle rayson ce loup n'auoit sceu
 prendre;

Pour & autant respondirent lors tous
 Qu'il court trop mieux & trop plus fort que
 nous,

Ha pour certain replique le pauvre homme
 Ce loup ne doit estre marié comme
 Je suis pour lors cogneut pour abreger
 Qu'il ne seroit courir si legier
 N'y de son corps tant deliure & alegre
 Ains comme moy seroit debile & maigre.

*D'un commissaire larron approué lequel
 par son commandement faut
 qu'il satisface à ceux
 qu'il a desrobé.*

Vn commissaire de certaine prouince
 Accusé fut d'auoir robé & pris
 Aucuns deniers appartenans au prince
 Dont grandement il a esté repris,
 Et condamné les rendre au double pris
 Ainsi apres auoir eu grand honneur
 En la prouince il fut par son mespris
 Destitué & mis en deshonneur,
 Or en rendant voire à son grand regret,
 L'argent duquel il estoit redeuable
 Aucun a dit tout haut non en secret

Ce

Ce commissaire aux femmes est semblable,
 Aufquelles est chose fort agreable
 Et quand plaisir quand on leur fait enfans,
 Mais ce leur est douleur intolerable
 A mettre iceux hors des maternelz flans.

*D'un auaricieux parlant au sac ou estoit
 son tresor, & de la responce du sac
 fait à l'auaricieux, beaucoup
 plus que inhu-
 maine.*

Vn homme auare ayant acquis,
 Or & argent à grand puissance,
 En mourant le sac a enquis
 Quez gens auoyent la iouissance,
 Le plaisir & la iouissance
 Du tresor qu'auoit amassé
 Mais qu'il fut par mortelle chance
 De ce monde à l'autre passé:
 Le sac luy à dit, ce seront
 Tes heritiers qui sont de mains,
 Tous tes tresors despenferont
 Avec paillardes & putains,
 Aussi quelque diable certains,
 Lesquels tormenteront ton ame,
 Mais qu'ils la tiennent en leurs mains,
 Dedans leur infernalle flamme.

F

D'un